

RAPPORT D'ACTIVITE ET FINANCIER 2021



Assemblée Générale le 9 juin 2022

Association REAGIR 49
14 avenue Jean Joxé – Cs 80646 – 49006 ANGERS CEDEX 01 – Tél 02 41 96 76 00
Mail : reagir49@pl.chambagri.fr

SOMMAIRE

Rapport d'activité

1. INTRODUCTION	4
2. ACTIONS DE L'ASSOCIATION	4
A. Le réseau de veilleurs.....	5
B. Diagnostic de fragilité.....	6
C. Le comité d'orientation.....	11
D. Accompagnement post diagnostic.....	11
E. Autres actions.....	11
3. ACTIONS CONJOINTES MSA – CHAMBRE D'AGRICULTURE	13
A. Accompagnement des bénéficiaires du rSa.....	13
B. Formation « Continuer d'exploiter ou se reconvertir ».....	15
4. ACTIONS DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION	18
A. Actions de la MSA.....	18
B. Accompagnement de la chambre d'agriculture pour les exploitants engagés en procédures collectives.....	19
5. ACTIONS DE L'ETAT	19
A. Dispositif Audit Global d'exploitation.....	19
B. Dispositif COVID19.....	20
C. Les Aides à la Réinsertion Professionnelle.....	20

Rapport financier

1. COMPTE DE RESULTAT 2021	22
2. BILAN 2021	23
3. BUDGET 2022	23

Rapport moral	24
----------------------------	-----------

RAPPORT D'ACTIVITE

1. INTRODUCTION

L'accompagnement des exploitations fragilisées repose sur un ensemble d'actions menées par l'association REAGIR 49 et par ses membres. Nous vous présentons dans ce rapport les activités de l'association. Nous présentons également une partie des actions conduites par la Mutualité Sociale Agricole et par la Chambre d'agriculture afin de donner une plus grande visibilité et lisibilité aux dispositifs mis en œuvre en Maine-et-Loire. Enfin, nous rappelons les principales actions conduites par l'Etat.

En 2021, la pandémie de COVID a continué à perturber les activités collectives des agriculteurs et des différentes structures. L'année a été marquée par un épisode de gel printanier qui a fortement impacté les viticulteurs et les arboriculteurs du département. En polyculture élevage, les contextes météorologiques et économiques ont été plutôt favorables et ont permis à un certain nombre d'exploitants d'améliorer leur situation de trésorerie et de reconstituer des stocks de fourrage. Toutefois, en fin d'année, les prémisses de l'augmentation des charges se sont fait ressentir.

2. ACTIONS DE L'ASSOCIATION

L'association REAGIR 49 a pour objectif de mener des actions afin de prévenir les fragilités dans les exploitations agricoles. Depuis 2018, son dispositif de prévention et d'accompagnement repose sur :

- Le réseau des veilleurs, animé par la MSA,
- Le « diagnostic de fragilité » dont l'objectif est de faire un premier état des lieux de la situation et de définir un plan d'actions avec l'exploitant,
- « L'accompagnement à la restructuration financière » permet d'accompagner l'exploitant, en situation d'endettement court terme important, à la mise en place d'un projet de refinancement de son entreprise en réunissant l'ensemble des créanciers dans un cadre amiable,
- « l'accompagnement au changement de pratiques » permet de proposer à l'exploitant qui a un plan d'actions précis, un coaching afin d'atteindre les objectifs fixés. Cette action comporte des temps individuels et des temps de rencontres avec les partenaires de l'exploitant.

Le comité d'orientation s'est réuni 5 fois au cours de l'année 2021. Certaines réunions ont été réalisées par visio conférence.

L'association participe également à la réunion annuelle du Comité Départemental de suivi des difficultés des exploitations agricoles organisée par la préfecture.

Elle est à disposition de tous les acteurs du monde agricole qui veulent travailler et progresser sur la prévention et l'accompagnement des fragilités et des difficultés en agriculture.

A. Le réseau de veilleurs

Les veilleurs sont des personnes côtoyant régulièrement les agriculteurs, de par leur profession, leur proximité géographique ou leurs engagements.

Ils sont actifs (Professionnels de banques, comptables, ou retraités, élus locaux, élus MSA, représentants institutionnels et syndicaux...).

Les veilleurs comme les sentinelles mettent en œuvre une « écoute et une observation active ».

Ils repèrent les situations à risques et informent l'exploitant en difficulté sur les dispositifs existants.

Les 5 réseaux de Veilleurs

Grand Angers – Saumurois/Layon – Segréen – Baugeois/Vallée – Mauges



■ Activité des 5 réseaux en 2021

- 5 réseaux Veilleurs composés d'une **50 aine de veilleurs actifs** (au lieu d'une centaine en 2019/2020).
- Essoufflement constaté en 2021 (contexte sanitaire).
- 5 réunions organisées en 2021.
- **25 situations détectées.**
- **Outils de communication par réseau.**

B. Diagnostic de fragilité

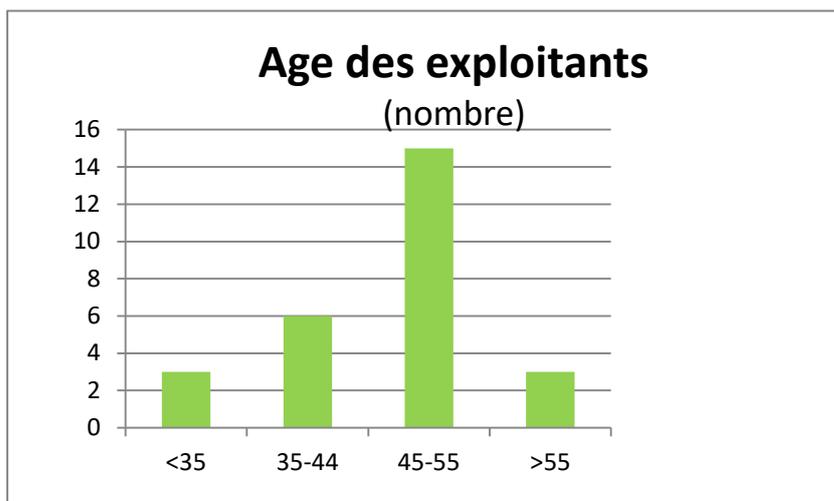
L'objectif du Diagnostic de fragilité est de permettre d'évaluer avec l'exploitant sa situation et de définir un premier plan d'actions pour résoudre les difficultés rencontrées. Il est réalisé par des conseillers d'organismes habilités comme la Chambre d'agriculture, AS49, CER France 49. Ce diagnostic est proposé gratuitement. Il est financé par le Conseil Départemental de Maine-et-Loire.

Le diagnostic comporte trois parties :

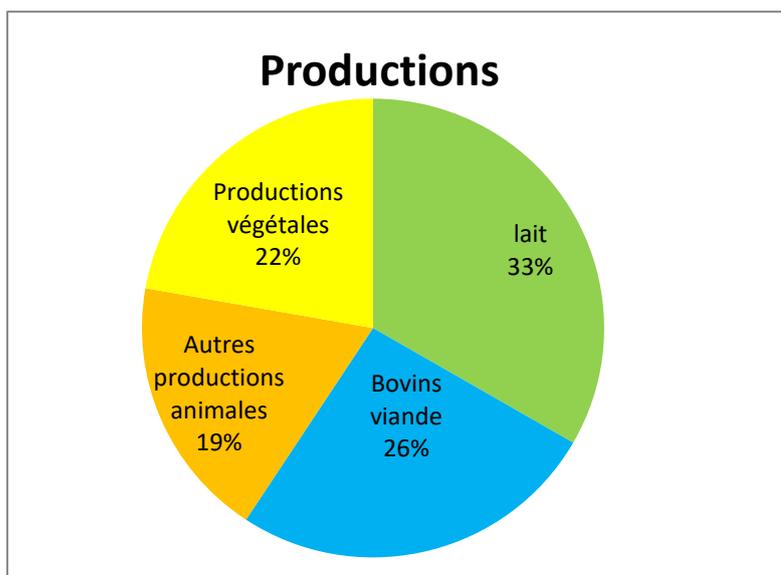
- Un diagnostic exhaustif sur l'ensemble des domaines de l'entreprise : moyens de productions, productions, financement, résultats économiques, endettement, environnement social et technique..., qui aboutit à identifier la nature et l'origine des difficultés.
- L'identification des pistes d'améliorations techniques, financières, économiques, ...
- Un plan d'actions à réaliser soit personnellement par l'exploitant, soit avec l'expert qu'il a choisi, soit avec ses partenaires.

Pour 2021, 40 diagnostics avaient été budgétés initialement, 27 ont été réalisés. Les statistiques de ce rapport d'activité reposent donc sur les données recueillies dans ces 27 situations.

▪ Les bénéficiaires :



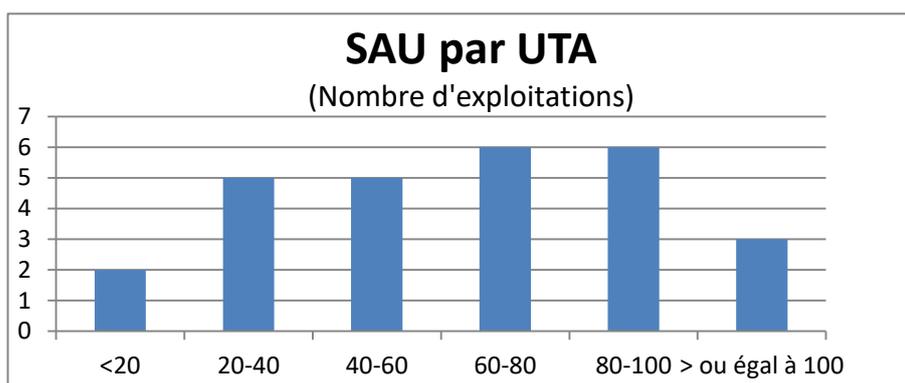
Les exploitants se répartissent sur toutes les catégories d'âge, 11 % ont moins de 35 ans. La majorité des exploitants concernés ont entre 45 et 55 ans. On observe la présence d'une personne installée depuis moins de 6 ans dans 15 % des exploitations, soit une légère diminution par rapport à l'année 2020.



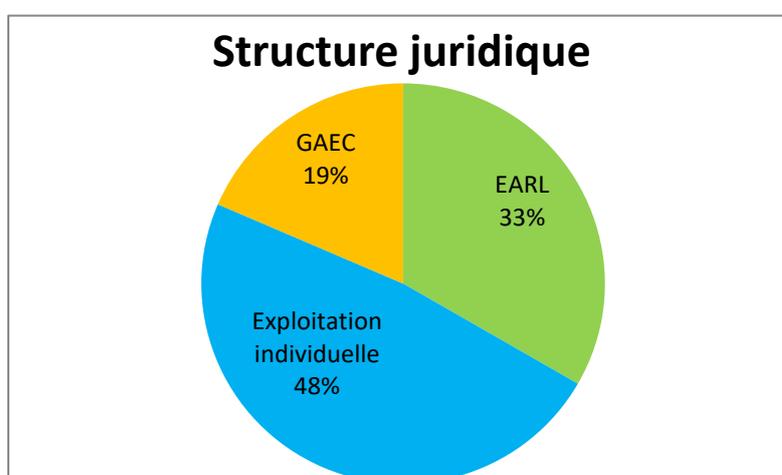
La forte présence des productions animales (78%) poursuit la tendance des années précédentes. On trouve parmi les autres productions animales des exploitations avec des ateliers ovins, porcs, avicoles, équins. Parmi les productions végétales, on constate la présence de 3 exploitations viticoles et 3 exploitations en grandes cultures et cultures spécialisée.

L'ensemble des systèmes d'exploitation sont impactés :

- 4 exploitations sur 27 sont en agriculture biologique,
- 4 exploitations pratiquent la vente directe ou les circuits courts.



On constate que les exploitations accompagnées sont de toutes les dimensions.



Les EARL et exploitations individuelles sont les formes les plus représentées en 2021. Quel que soit la forme juridique, dans 18 exploitations, il y a un seul chef d'entreprise. Le poids de la conduite seul d'une entreprise semble être à l'origine de la fragilité d'un certain nombre d'entreprises.

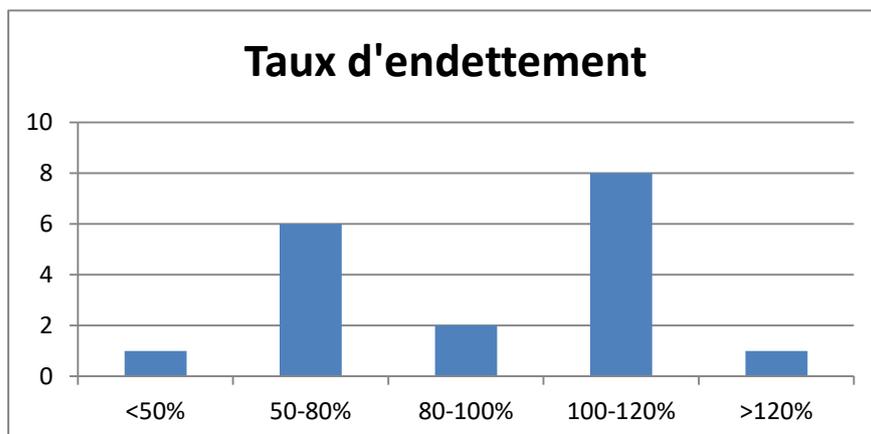
■ Résultats économiques et situations financières des entreprises

Pour 9 exploitations, nous ne disposons pas d'éléments économiques représentatifs :

- 2 diagnostics ont porté sur des problèmes humains, sans difficultés économiques avérées,
- 1 diagnostic a été réalisé chez un exploitant en 2^{ème} année d'installation, il ne disposait pas encore de sa 1^{ère} clôture,
- 3 exploitants n'ont pas souhaité que leurs chiffres économiques soient pris en compte dans les statistiques,
- 3 exploitants n'avaient pas de comptabilité depuis plusieurs années au moment du diagnostic.

Parmi les entreprises qui en disposaient, nous avons pu évaluer les principaux critères financiers et économiques.

Le taux d'endettement :

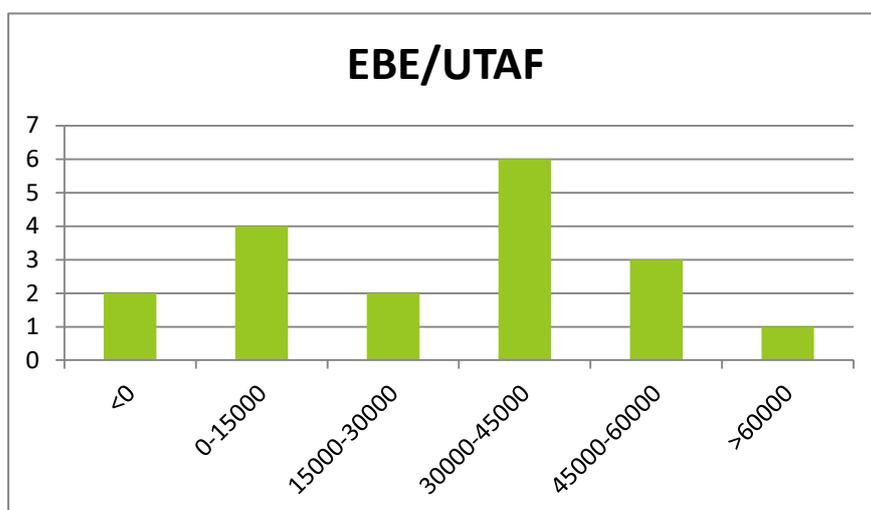


Il représente le poids de la dette par rapport au total du passif de l'entreprise. Il mesure la liberté de l'entreprise par rapport à ses financeurs. Plus le taux d'endettement est élevé, plus l'entreprise est dépendante. Quand le taux d'endettement dépasse 100 %, cela

signifie que le chef d'entreprise n'a plus de capitaux propres et que l'exploitation est entièrement financée par des capitaux extérieurs (banques, fournisseurs, MSA, ...).

61 % des exploitations accompagnées ayant des résultats comptables ont un taux d'endettement supérieur à 80 %, traduisant ainsi une forte dépendance au financement extérieur. Cette forte dépendance se traduit économiquement par une charge importante d'intérêts et d'agios dans les résultats économiques de l'entreprise.

L'EBE :

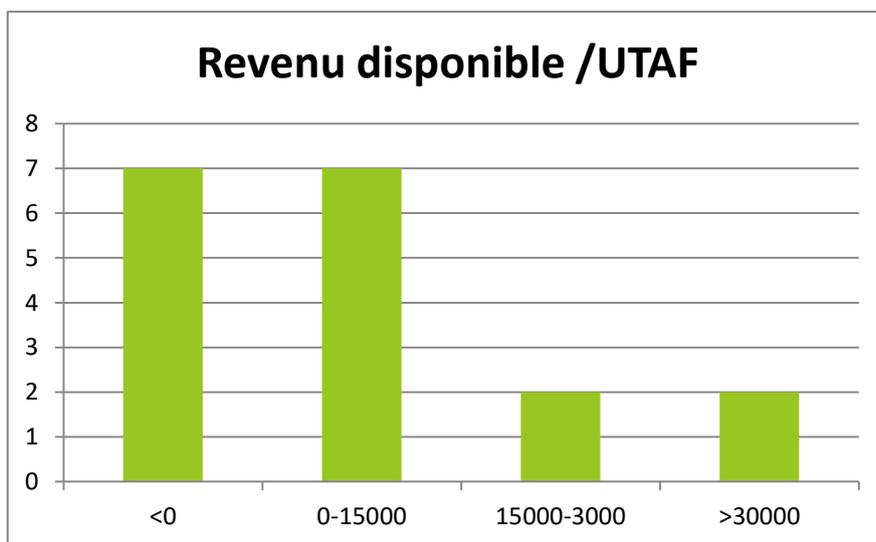


L'EBE traduit la richesse produite par le fonctionnement courant de l'entreprise. Il est utilisé pour permettre les prélèvements de la famille, rembourser les annuités d'emprunts long et moyen terme, autofinancer les investissements ou constituer une épargne

de sécurité.

Le revenu :

Le revenu disponible correspond à l'EBE auquel on a soustrait les annuités et les frais financiers court terme. Quand il est négatif, cela signifie que l'exploitation n'a pas dégagé suffisamment de richesses pour faire face à l'ensemble de ses besoins. Cela entraîne en général



une augmentation des dettes de l'entreprise et de fortes tensions pour pouvoir effectuer des prélèvements pour faire vivre la famille.

44% des exploitations dégagent moins de 30 000 € d'EBE par UTAF. Cela se traduit par l'absence de revenu disponible dans 14 exploitations et un revenu inférieur à 15000 € (1 SMIC) dans 8 autres entreprises.

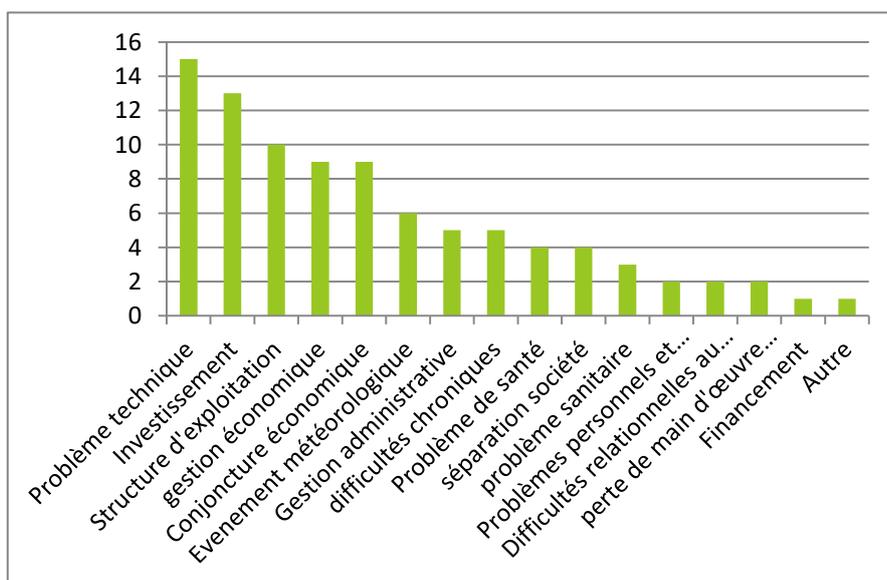
▪ La nature et origine des difficultés :

Un travail d'analyse approfondie des origines des difficultés fait apparaître comme principale cause :

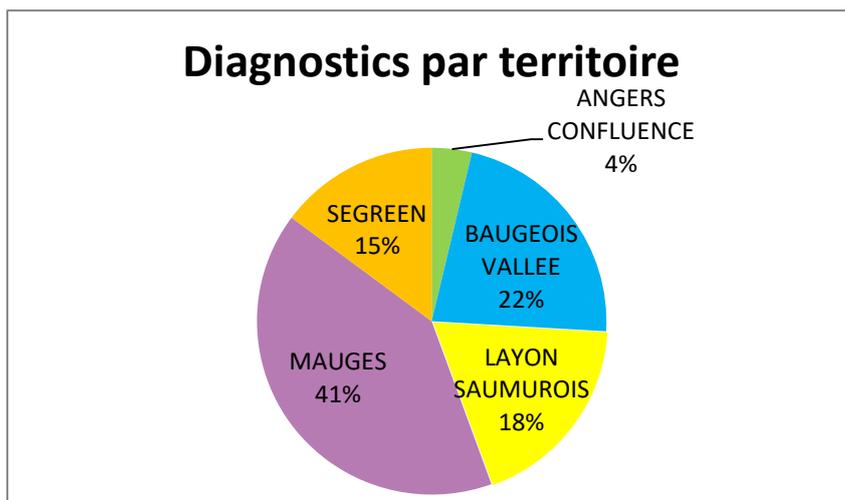
- Des problèmes techniques,
- Des investissements mal calibrés ou récents, combinés à des problèmes techniques et/ou un problème de conjoncture économique,
- Des problèmes de structure d'exploitation (main d'œuvre insuffisante ou à l'inverse exploitation trop petite pour la main d'œuvre présente),
- Des manques de compétences en matière de gestion économique, administrative,
- Les problèmes climatiques (récents ou plus anciens) qui déséquilibrent durablement l'exploitation.

Enfin, on note les difficultés liées à des suites de séparation de GAEC qui entraînent des déséquilibres importants ou des pertes de repères. Les origines des difficultés sont quasiment toujours le résultat d'une combinaison de facteurs.

L'analyse montre que dans la majorité des situations, les difficultés résultent de la combinaison de 3 à 5 causes différentes.



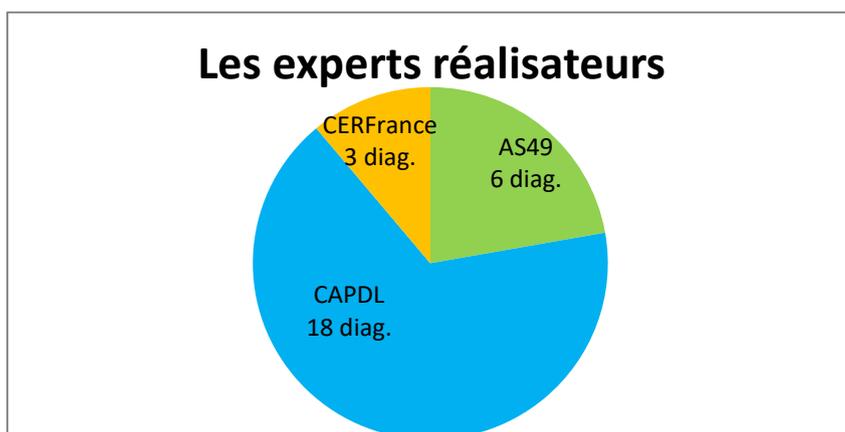
▪ **Diagnostics par territoire :**



Les diagnostics ont été réalisés de manière équivalente dans trois territoires : Segréen, Baugeois-Vallées et layon-Saumurois. Les exploitations des territoires Angers-Confluence sont moins représentées. Ce territoire est moins étendu et comporte moins de productions animales. Enfin, on

constate en 2021 une proportion plus importante de situation dans les Mauges.

▪ **Les experts réalisateurs :**



La Chambre d'agriculture réalise les 2/3 des diagnostics en 2021, AS49 22 % et 11 % par le CERFrance.

▪ **Les prescripteurs :**

Exploitants	8
Comptables (CERFRANCE 49, AS49, ...)	7
Conseillers bancaires	3
Voisin	1
Autres organismes de conseil (Chambre d'agriculture, MSA, DDT, DDPP, ...)	8

Sur 2021, on observe que les exploitants ont appelé directement l'association pour faire part de leurs difficultés et dans 1 situation c'est un voisin qui a amené à prendre contact. Les comptables et conseillers bancaires ont également amené les agriculteurs à travailler sur leur fragilité. Pour prévenir encore plus tôt les fragilités des entreprises, il faut poursuivre le travail de communication et d'animation de réseau de veilleurs qui porte ses fruits.

C. Le Comité d'Orientation

Lors des 5 réunions du Comité d'Orientation, 16 situations ont été présentées. Les décisions prises de financement d'accompagnement ont été les suivantes :

date du comité	nombre de situation présentée	Acc. Restructuration Financière	Acc. Changement de Pratiques	autres	Aide Audit Global d'exploitation	Validation Audit Global
27/01/2021	4	3		1	3	1
17/03/2021	3	2		1	3	4
06/05/2021	3	2		1	2	0
08/09/2021	4	1	1	2	2	0
20/10/2021	2	2		0	0	0
Total	16	10	1	5	10	5

L'année 2021 a permis de valider 5 demandes d'aide à l'audit global d'exploitation et 4 Audits finalisés.

D. Accompagnements post diagnostic

Les accompagnements proposés sont adaptés au cas par cas en fonction de la nature des fragilités et difficultés rencontrées. Ainsi, sur les 27 exploitations ayant fait l'objet d'un diagnostic en 2021 :

- 11 ont été présentées en Comité d'Orientation en 2021 :
 - o 7 Accompagnements restructurations financières dont 7 ont abouti à un accord de restructuration,
 - o 1 accompagnement au changement de pratiques,
 - o 3 en attente de comptabilité.
- 4 ont été présentées en Comité d'Orientation en 2022,
- 10 ont fait l'objet d'un autre accompagnement suite au diagnostic,
 - o 2 orientées vers une démarche de transmission,
 - o 4 conseils de gestion,
 - o 1 autres difficultés sociales (RSA, ...),
 - o 2 accompagnements relation humaine,
 - o 1 accompagnement procédure judiciaire,
- 2 en attente d'accord sur les suites à donner au diagnostic.

E. Autres actions

L'association a participé aux réunions des cellules de crise mise en place par l'administration dans le cadre de l'épisode de gel printanier.

Elle a commencé un travail d'analyse et de proposition en collaboration avec Solidarité Paysan afin de mieux accompagner les exploitants qui n'ont plus de comptabilité.

Elle est intervenue comme chaque année en formation auprès de l'union des CUMA.

En synthèse

En synthèse, pour 2021, on remarque que :

- 78 % des exploitations sont en productions animales.
- 61 % ont un taux d'endettement supérieur à 80 %.
- 52 % des entreprises dégagent moins de 15000 €/an
- Dans 15 % des entreprises accompagnées, on note la présence d'au moins une personne installée depuis moins de 6 ans.

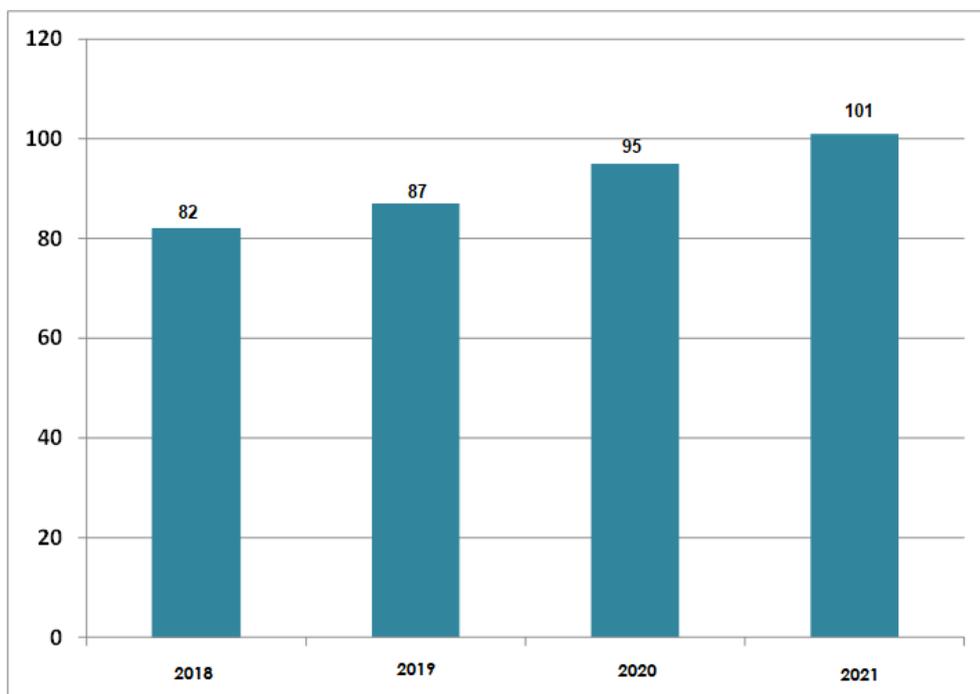
Par rapport à 2020, ces données sont toutes en diminution, reflétant une situation globale de fragilité un peu moindre en 2021.

Les difficultés sont la conséquence de combinaison de facteurs dont les principaux sont le manque de maîtrise technique, des investissements inadaptés, des incohérences de système. La majorité des situations a fait l'objet d'un accompagnement permettant de trouver une solution dans le cadre d'une procédure amiable.

3. ACTIONS CONJOINTES MSA – CHAMBRE D'AGRICULTURE

A. Accompagnement des bénéficiaires du rSa

Exploitants accompagnés : 101 personnes en 2021



Localisation des exploitants accompagnés sur le département



Age des exploitants agricoles accompagnés en 2021



Sexe :

- Masculin : 68
- Féminin : 33

Situation de famille :

- Célibataire : 47
- Marié – Vie maritale : 33
- Divorcé – Séparé – Veuf : 21

Objectifs portés dans le contrat

Objectifs professionnels			Objectifs familiaux		
	2021	2020		2021	2020
Diagnostic	15	13	Logement	34	26
Accompagnement à l'installation	4	4	Mobilité	7	9
Accompagnement au maintien	62	56	Santé	74	50
Accompagnement à la reconversion	3	4	Famille	26	22
Accompagnement à la cessation	8	10			

Accompagnement MSA et Chambre Agriculture :

- Accompagnement technico-économique : 60 contrats avec accompagnement Chambre d'Agriculture (68 en 2020).
- Les sorties en matière d'accompagnement :
 - 14 : amélioration revenus de l'exploitation,
 - 20 : fin de droit RSA/Décès/déménagement,
 - 14 : Réorientation/ emploi salarié.

B. Formation « Continuer d'exploiter ou se reconvertir »

Sur l'année 2021, 2 sessions « continuer ou se reconvertir » ont été animées par la **Mutualité Sociale Agricole** et la **Chambre d'agriculture en juin et en novembre** dans le Maine et Loire. Il n'y avait pas eu de session en 2020.

17 inscrits :

- 12 hommes
- 5 femmes
- Age :
 - moins de 30 ans : 1
 - De 30 à 40 ans : 4
 - De 40 à 50 ans : 4
 - De 50 à 60 ans : 7
 - + 60 ans : 1

▪ **Les difficultés**

Difficultés relationnelles entre associés	5 personnes
Problème de santé physique (2 dont la santé contraint à la reconversion)	6 personnes
Difficultés économiques (dont 2 en redressement judiciaire)	11 personnes
Système de production ne correspondant pas/plus aux valeurs personnelles	3 personnes
Rester sur l'exploitation de la belle famille	2 personnes

▪ **Les productions**

Bovins lait	6
Vaches allaitantes	6
Viticulture	1
Poules pondeuse	1
Canards de chair	1
Porcs et vaches allaitantes	1
Veaux de boucherie	3
Horticulture	1

▪ **Les statuts juridiques : 13 exploitations représentées**

- EARL 3 entités
- GAEC 7 entités
- Individuelles 3 entités (dont le couple)

▪ **L'expression des participants**

En arrivant :

« J'ai envie de passer à autre chose, mais je ne sais pas quoi » ; « Je veux partir » ; « Je ne continue pas encore 10 ans comme ça. Si rien ne bouge, je pars avant la fin de l'année » ; « quoi faire, vers quel métier aller » ; « perte d'intérêt du métier car ce n'est plus familiale » ; « Je ne sais plus ce qu'il y a de mieux pour moi » ; « est-ce que ma décision est la bonne » ; « Je ne sais

pas s'il faut que je m'entête à rester exploitant ». « Je veux décider par moi-même » ; « Je ne veux pas subir » ; « Je ne veux laisser personne décider à ma place »
« Retrouver un équilibre familiale » mais « 35 h m'inquiète » ; « avoir du temps et des weekends »
« C'est fatigant, épuisant » ; « Je me sens isolé » ; « Je veux changer de production mais rester exploitant. Physiquement et moralement, c'est difficile » ; « J'en peux plus, je suis exténuée, je veux arrêter » ; « J'ai une jambe en moins mais j'ai toujours ma tête » ; « Sortir du fardeau pour survivre » ; « Me décharger du poids pour tenir et pour finir le restant de mes jours » ; « On a tout créé, on a fait le plus dur » ; « C'est compliqué psychologiquement avec les parents qui sont toujours là » ; « pas de vacances » ; « travaillent comme des dingues et on a plus rien » ; « depuis l'accident, qu'est-ce que je fous là » ; « usant, pas de weekend »
« Ce qui me retient, c'est mon lieu de vie, la passion des animaux » ; « j'aime mon métier »
« Je préfère voir une vache dehors, pas dans des cases » ; « Ce n'est pas une production qui m'emballe » ; « Je veux de la liberté » ; « Le monde agricole est machiste »
« Du fait des problèmes de santé, l'écart se creuse dans le travail, surtout dans le dialogue » ; « relation difficile avec les plus anciens » ; « choix sans concertation » ; « divergence dans la façon de travailler » ; « impression de ne pas être entendu » ; « je n'ai plus confiance en mes associés »

En repartant :

« je suis confiant et satisfait » ; « je vais essayer de m'écouter par rapport à ma santé » ; « j'ai retrouvé de la motivation mais je suis un peu effrayé par ce qui m'attend » ; « je suis optimiste, soulagée, déterminée et satisfaite » ; « j'ai trouvé tous les échanges très enrichissants » ; « je le sens plus ouvert aux changements de situation » ; « je me sens confiant et prudent » ; « il faut faire avec, relativiser, prendre soin de soi » ; « on apprend beaucoup en échangeant avec les autres » ; « il y a une vie après, on peut rebondir » ; « on voit qu'il y a pire ailleurs » ; « c'est une découverte pour moi d'écouter des gens qui ont arrêté » ; « voir mes enfants, avoir du temps à passer avec ma famille » ; « besoin d'amour »

▪ Les propos des animateurs

La session a permis aux participants de conforter leur décision pour ceux qui avaient déjà décidé d'arrêter leur activité. La session a permis aux participants, de trouver du soutien, de prendre du recul sur leurs propres difficultés...

La session fait l'inventaire des priorités personnelles. Il y a une prise de conscience également, qu'ils ne sont pas les seuls à rencontrer des difficultés.

Les participants sont respectueux et bienveillants les uns envers les autres ce qui facilite les échanges. Ils se donnent des conseils. Toutes les personnes seraient prêtes à refaire la session.

▪ Plan d'action proposé par les participants :

- **7** Repos / temps libre / vie de famille (vie affective) / Pris conscience du manque de temps pour moi, faire une pause le + vite possible / Besoin de temps à deux (aller à la mer) / Profiter de mon congé paternité / Prendre du temps : rejouer au foot, bricoler dans la maison / Prendre du temps en couple / Travailler moins.
- **4** Santé (soins...) ; poursuivre le soutien psychologique (travailler sur la culpabilité).
- **7** Prévisions économiques (RV centre de gestion et juriste, banque).
- **2** Prise de contact avec REAGIR ; avocat agricole.

- **3** Démarches de cessation (SAFER, vente de biens...); Finaliser l'arrêt définitif de l'entreprise au 31/12/2021 ; Estimer la valeur de l'exploitation, programmer l'arrêt l'exploitation en 2022.
- **3** Poursuivre le RDV de médiation avec Véronique MANCHE.
- **3** Communication avec associés.
- **2** Déménagement.
- **6** Bilan de compétences pour trouver le secteur d'emploi à rechercher.
- **9** Recherche d'emploi / inscription Pole Emploi / CAP Emploi / contact avec l'ANEFA / Recherche de formation (financements possibles) / Interroger les entreprises sur le travail disponible.
- **8** Accès aux droits / aides sociales (TS MSA) / voir aide au répit / RDV avec médecin du travail.
- **4** poursuivre avec la formation Avenir en soi.

▪ **Conclusion**

Sur les deux sessions, 7 participants avaient déjà pris la décision d'arrêter et 9 étaient en questionnement (réduction de l'activité, transmission, étude rentabilité). Néanmoins, 65% d'entre eux étaient concernés par des difficultés financières. Chacun a pu cheminer et confronter ses hypothèses, grâce aux échanges avec les animateurs, les intervenants, entre eux et avec les témoins. Les témoignages d'anciens participants en fin de journée sont toujours très appréciés.

4. ACTIONS DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION

A. Actions de la MSA

▪ Aides aux cotisations sociales 2021

Au titre des Fonds d'Action Sanitaire et Sociale, la MSA intervient pour soutenir les filières en difficulté en attribuant des prises en charge de cotisation :

581 exploitants et 60 entreprises ont été bénéficiaires de ces aides financières pour un montant total de 788 000 €.

Le soutien aux filières agricoles en 2021, c'est aussi l'accompagnement réalisé par la MSA auprès des exploitants et employeurs de main d'œuvre débiteurs de cotisations à la suite de la crise sanitaire :

1000 plans de paiement ont été conclus pour un montant total de 10.5 millions d'euros.

▪ Aide au répit

Ce dispositif d'aide a pour objectifs :

- Permettre aux agriculteurs en situation d'épuisement professionnel de bénéficier d'un temps de répit par l'intervention d'un service de remplacement.
- Offrir la possibilité d'un ressourcement personnel ou familial à travers un temps de répit : des vacances, de l'aide au remplacement, du soutien psychologique, une aide à domicile (tâches ménagères), du soutien aux démarches administratives.



▪ La prévention du risque suicidaire

- Réseaux "Sentinelles" tout public qui compte 129 personnes actives.
- Lancement du 4^{ème} réseau sur Baugeois-Vallée avec 30 personnes mobilisées.
- 1 formation « sentinelles » le 17 juin 2021 : 14 participants.
- Procédure interne MSA de signalements du risque suicidaire (19 signalements dont 6 exploitants).

B. Accompagnement de la Chambre d'agriculture pour les exploitants engagés en procédures collectives

La Chambre d'agriculture accompagne les exploitants qui entrent dans une procédure collective (Procédure judiciaire) auprès des tribunaux judiciaires d'Angers et de Saumur. Cet accompagnement est conduit par Joseph Cailleau, conseiller d'entreprise, assisté de Cécile Dupont.

Cet accompagnement consiste dans un premier temps à informer les exploitants sur l'existence, les avantages et les limites de ce dispositif. Il est souvent nécessaire de convaincre de l'intérêt pour l'exploitant d'engager la procédure, car le mot « dépôt de bilan » fait souvent peur compte tenu de sa connotation « de faillite ». Pourtant, cette procédure permet souvent de résoudre des problèmes et de poursuivre l'activité de l'entreprise dans de meilleures conditions.

Cette action et le conseiller qui la réalise sont fortement reconnus par les acteurs de justices (juges, mandataires) qui sont parfois amenés à prescrire l'intervention du conseiller Chambre d'agriculture dans certaines situations où il n'y a pas d'accompagnement. De même, les partenaires des exploitants (Centres de gestion, services contentieux des banques et des fournisseurs, la MSA, ...) prescrivent l'intervention de la Chambre d'agriculture pour informer et accompagner les exploitants.

En 2021, il y a eu une cinquantaine de demandes d'informations sur la procédure, soit une par semaine environ. Elles se sont traduites par des visites réalisées chez les exploitants pour informer, présenter et examiner l'intérêt d'entrer en procédure collective. 15 nouveaux exploitants ont été accompagnés dans le dépôt de la déclaration de cessation des paiements.

En 2021 Jo Cailleau est allé 39 fois dans les deux tribunaux du département, pour 83 interventions dans 33 dossiers différents, Ce sont donc au total 33 exploitants qui ont été accompagnés lors des différentes étapes de la procédure par une participation active aux audiences des tribunaux judiciaires.

La procédure collective est un dispositif qui permet dans plus de 2/3 des situations d'aboutir à un plan de continuation de l'entreprise. Il est important d'entrer dans cette procédure en étant accompagné, à la fois pour la comprendre et en tirer le meilleur parti.

5. ACTIONS DE L'ETAT

A. Dispositif Audit Global d'exploitation

Demandes d'aide à l'audit déposées	10
Audits déposés	7
Demandes de paiement déposées	7
Aides à l'audit payées par l'ASP	4 pour un montant de 3200 €.

B. Aides COVID au titre du Plan de Relance

L'Etat a mis en place un dispositif d'aide dans le cadre du plan de relance déployé suite à la pandémie de COVID. Les exploitations agricoles impactées ont pu en bénéficier.

Filières concernées	Montant total de l'enveloppe	Nombre de bénéficiaires
Horticulture/pépinière	5 371 310,89 €	39
Gibiers	8 500,00 €	1
Volailles hors poulet de chair	274 470,04 €	51
Bovins viandes	547 499,38 €	370

Le plan de relance permet également de subventionner un certain nombre de nouveaux investissements des exploitations agricoles.

C. Les Aides à la Réinsertion Professionnelle

L'aide à la Réinsertion fait partie du dispositif « Agriculteurs en Difficultés ». Elle accompagne les agriculteurs obligés de cesser leur activité pour des raisons, soit financières, soit de santé.

Elle se traduit par une subvention de 3100 € à laquelle peut s'ajouter une aide au déménagement de 1550 € ainsi qu'une prise en charge partielle des frais de formation destinée à acquérir de nouvelles compétences pour favoriser la reconversion.

	2017	2018	2019	2020	2021	TOTAUX
Nbre dossiers	12	4	5	4	5	30
Avec aide au déménagement	2	0	4	2	1	9
Avec aide à la formation	0	0	0	0	0	0

RAPPORT FINANCIER

1. COMPTE DE RESULTAT 2021

DEPENSES	2021	RECETTES	2 021
Location de salles	196	- Chambre d'Agriculture	6 000
Frais postaux		- GROUPAMA	1 200
Frais de réception	78	- Mutualité Sociale Agricole	6 000
Imprimerie photocopies		- Crédit Agricole	5 000
Frais de comptabilité	504	- Crédit Mutuel	3 000
Frais d'animation et de secrétariat	22 690	- Banque Populaire Atlantique	1 500
		- TERRENA	1 200
		- CAPL	1 200
		- AS49	1 200
		- CERFrance	1 200
		- JA	150
		- Union des CUMA	150
		- FDSEA	460
		- Solidarité Paysans	150
		- FD COOP	1 200
		- Service de remplacement	150
		- Negoce Ouest	1 200
Sous total fonctionnement	23 467	Cotisations adhérents	30 960
Soutien des accompagnements		Subvention du conseil départemental :	
- diagnostic de fragilité	12 150	- Diagnostic de fragilité	12 150
		Autres subventions perçues	
- accompagnement restructuration financière	6 700	part banques	5 400
- accompagnement changement de pratique	0	part créanciers	1 300
		- accompagnement restructuration financière	6 700
		part banque	
		part créancier	
		- accompagnement changement de pratique	0
Sous total accompagnement	6 700	Sous total subvention accompagnement	6 700
provision pour créance irrécouvrable	700	Produits financiers	380
Total des dépenses	43 017	Total des recettes	50 190
Résultat	7 174		

2. BILAN AU 31/12/2021

ACTIF	2021	PASSIF	2021
Cotisations	0	Capital propre initial	35 430
Conseil Départemental (DIAG.)	12 150	report à nouveau	34 640
Banques et organismes agricoles	2 575	Résultat de l'exercice	7 174
Participation agriculteur (2019)		Capital propre	77 244
Total créances	14 725	Reversements réalisateurs	19 300
Valeurs mobilières et placement	76 449	Animation association 2021	22 690
Disponibilité	28 626	Autres dettes (compta, ...)	566
Total disponible	105 075	Total dettes	42 556
TOTAL	119 800	TOTAL	119 800 ₣

3. BUDGET 2022

CHARGES	Nombre	Montant unitaire	dépenses 2022	RECETTES	nombre	montant unitaire	recettes 2022
Location de salles			1 400	- Chambre d'Agriculture			6 000
Frais postaux				- GROUPAMA			1 200
Frais de réception (location salle, ...)			200	- Mutualité Sociale Agricole			6 000
Imprimerie photocopies,			800	- Crédit Agricole			5 000
prise en charge forum (repas, films, ...)			2 775	- Crédit Mutuel			3 000
Frais de gestion et d'animation			28 091	- Banque Populaire Atlantique			1 500
				- TERRENA			1 200
				- CAPL			1 200
				- AS49			1 200
				- CERFrance			1 200
				- JA			150
				- Union des CUMA			150
				- FDSEA			460
				- Solidarité Paysans			150
				- FD COOP			1 200
				- Service de remplacement			150
				- Negoce Ouest			1 200
Total fonctionnement			33 266	Cotisations adhérents			30 960
Diagnostic de fragilité	40	450	18 000	- Diagnostic de fragilité			18 000
				Subvention du conseil départemental :			18 000
- accompagnement restructuration financière	20	1200	24 000	- Accompagnement restructuration financière			
- accompagnement changement de pratique	5	600	3 000	part banques	20	600	12 000
				part créanciers	20	600	12 000
				- accompagnement changement de pratique			
				part banque	5	300	1 500
				part créancier	5	300	1 500
Financement des accompagnements			27 000	Subvention des créanciers			27 000
				Produits financiers			50
Total des charges avant résultat			78 266				
Constitution de réserve ou prélèvement sur les réserves			-2 256				
TOTAL			76 010	TOTAL			76 010

RAPPORT MORAL

L'année 2021 a encore été perturbée par la crise sanitaire (COVID).

Durant l'année, nous avons étudié 16 dossiers dans le cadre de 5 Comités d'Orientation.

Ce nombre est en baisse vis-à-vis de 2020, conséquence de plusieurs éléments :

- Une production de fourrage bonne à très bonne, en quantité et en qualité,
- Des prix des céréales, du lait et de la viande plus en adéquation avec les coûts de production.

Cependant, n'oublions pas les secteurs de la viticulture et de l'arboriculture qui ont dû faire face à un important gel printanier, ce qui a fragilisé certaines exploitations de ce secteur.

2021 a été aussi l'occasion d'essayer de donner une nouvelle impulsion au réseau des veilleurs.

Nous avons aussi travaillé pour trouver une solution pour les agriculteurs qui n'ont plus de comptabilité, et pour lesquels tout accompagnement devient difficile à réaliser.

2022 sera l'occasion de poursuivre tous ces travaux engagés.

L'augmentation du prix des intrants et des approvisionnements, l'augmentation des prix de vente vont modifier les différents repères et équilibres dans les exploitations.

Ces différentes augmentations vont rendre plus vulnérables les entreprises agricoles en cas de difficultés, qu'elles soient climatiques, sanitaires ou humaines.

C'est dans cet esprit que nous avons souhaité lors de cette assemblée générale avoir une explication sur le processus Assurance, facteur de résilience en cas de sinistre.

Merci à tous pour vos différentes implications au Conseil d'Administration et au Comité d'Orientation.

Jean Paul PIET
Président de l'association